

PRÉSENTATION CCIC_P

Centrale Cantonale d'Information et de
Coordination psychiatrique

Juin 2018
Valérie Dénériaz CCIC_P

TABLE DES MATIÈRES

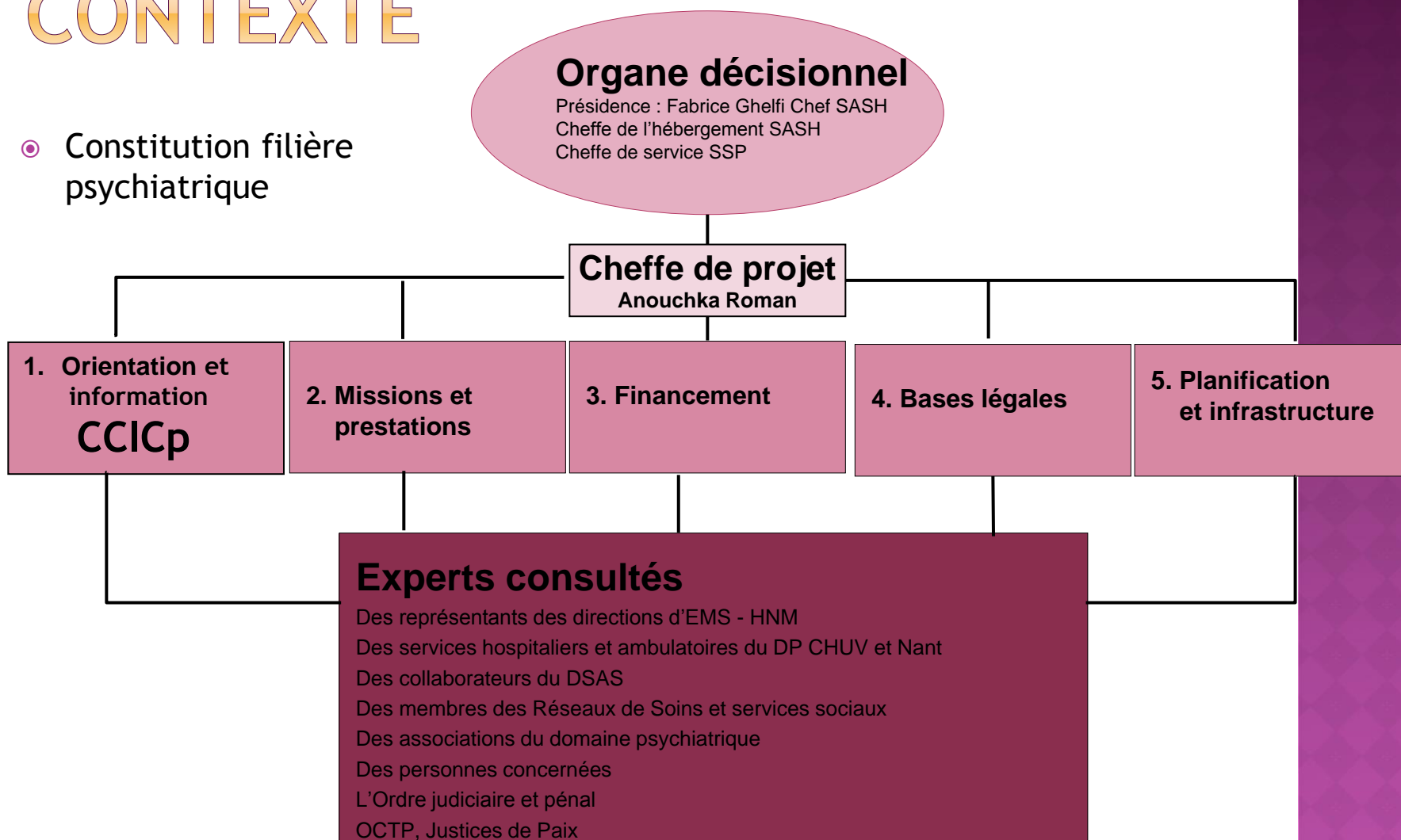
- ⊙ Contexte mise en place
- ⊙ Travaux filière psychiatrique
- ⊙ Missions d'hébergement

CCICp : orientation et information

1. Informer
 2. Gérer Offre et Demande
 3. Conseiller
 4. Coordonner
 5. Fournir statistiques
- ⊙ Procédure BRIO - CCICp

CONTEXTE

◉ Constitution filière psychiatrique



TRAVAUX FILIÈRE PSYCHIATRIQUE

2016-2021

- Phase I : hébergement
 - 4 types de mission en EPSM / PPS :
 - GT 3 : directive dotation
 - EMPL 01.17 / CIH psy

2018-2025 :

- Phase II : prestations ambulatoires
- Phase III: psychiatrie vieillissante
- Phase IV: transition mineurs / majeurs

MISSION D'HÉBERGEMENT

⊙ **Accompagnement dans les besoins de base** (Pension Psycho Sociale - PPS)

- Prestations hôtelières 7j/7
 - Absence de personnel la nuit, piquet sur appel
 - Prestations de soins assurées par le CMS (max 60 minutes/j)
 - Prestations socio-éducatives (max 1h00/semaine)
-
- Le bénéficiaire présente une importante désinsertion sociale et des difficultés psychiques nécessitant de pouvoir s'appuyer sur une logistique lui offrant le gîte et le couvert et un soutien ponctuel dans la réalisation de ses objectifs.

MISSION D'HÉBERGEMENT

⊙ Maintien des acquis et réhabilitation

- Prestations hôtelières 7j/7
- Prestations de veilles
- Prestations de soins assurées par le personnel
- Prestations socio-éducatives assurées par le personnel

- Le bénéficiaire présente un trouble psychiatrique souvent stabilisé dont les manifestations bien que présentes, ne l'empêchent pas de s'engager dans son suivi et de vivre en communauté.

MISSION D'HÉBERGEMENT

○ Réduction des risques et engagement dans le suivi

- Prestations hôtelières 7j/7, 24h/24
- Prestations de veilles
- Prestations de soins assurées par le personnel
- Prestations socio-éducatives assurées par le personnel

- Le bénéficiaire présente des troubles psychiatriques sévères, péjorant sa relation aux autres et le poussant à agir.
- Il est généralement dans le déni de ses difficultés, réfractaire à toute forme de soutien et consomme des produits psychotropes et/ou de l'alcool en quantité importante.

MISSION D'HÉBERGEMENT

○ Insertion socio-professionnelle

- Prestations hôtelières minimales
- Prestations de veilles
- Prestations de soins assurées par le personnel
- Prestations socio-éducatives assurées par le personnel

- Le bénéficiaire (souvent entre 18 et 25 ans) a présenté un ou deux épisodes psychiatriques dont il est suffisamment remis, pour s'engager rapidement et activement dans son suivi en respectant son programme.
- Son suivi sera centré sur l'accès à une activité socialisante, à priori professionnelle et le développement de ses habilités dans les activités quotidiennes, lui permettant de rapidement accéder à un logement indépendant.

ORIENTATION ET INFORMATION

- ⊙ 1^{er} juin 2017 : ouverture de la CCICp
- ⊙ Bureau au sein du Réseau Santé Nord Broye pour les 2 collaborateurs (1.4 ept)
- ⊙ Accès et formation à l'outil Brioche Psy :
 - aux 42 établissements psycho-sociaux médicalisés et pensions psycho-sociales (EPSM et PPS)
 - aux professionnels chargés de l'orientation dans le domaine de la psychiatrie adulte (hospitalier, ambulatoire et liaison)

1. FOURNIR DES INFORMATIONS SUR LE RÉSEAU D'HÉBERGEMENT DE PSYCHIATRIE ADULTE À TOUTE PERSONNE CONCERNÉE

- L'offre dans le réseau psychiatrique en matière d'hébergement :
 - Les différences de missions
 - Les prestations et caractéristiques des 41 EPSM
 - Les places disponibles

2. CENTRALISER ET GÉRER L'OFFRE ET LA DEMANDE AVEC UNE PLATEFORME SÉCURISÉE : LA BRIOCHE WEB PSY

- L'accès à la plateforme permet de collaborer de manière directe et sans intermédiaire :
 - Pour les EPSM : annonce de leurs places disponibles et réception des demandes d'admission
 - Pour les services placeurs : envoi du dossier aux EPSM choisis et réponse de l'EPSM
 - La CCICp suit régulièrement tous les dossiers et peut elle seule attribuer une place disponible à une personne en cas d'accord de l'utilisateur et de l'EPSM.

3. PROPOSER DES SOLUTIONS INDIVIDUALISÉES ET CONSEILLER LES PROFESSIONNELS DU DOMAINE DE L'ORIENTATION

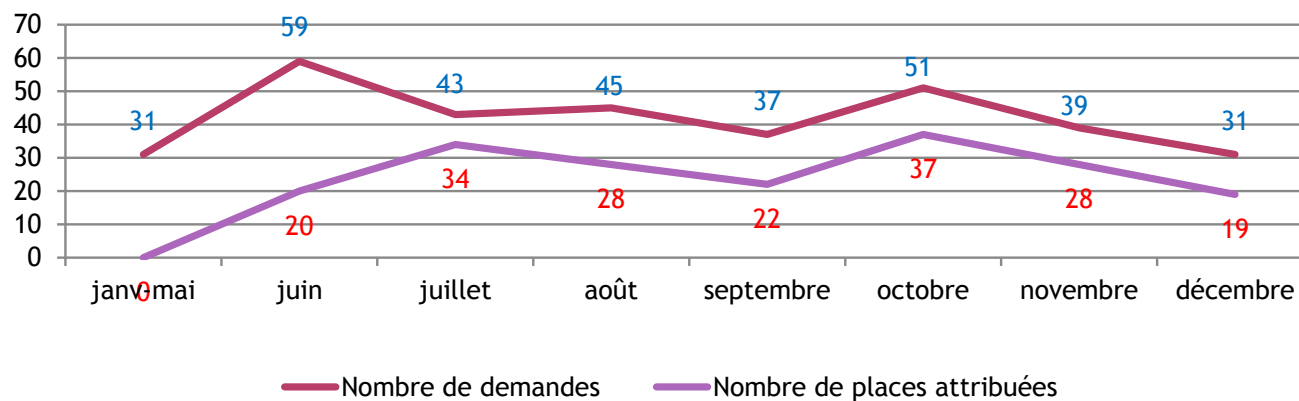
- ◉ La CCICp répond à toute sollicitation de personnes (pro ou non) souhaitant un conseil dans l'orientation
- ◉ Dans certains cas, elle propose des solutions individualisées de manière concertée avec les personnes référentes (réseau)
- ◉ Elle peut aussi être contactée pour une évaluation (par ex. à domicile) en l'absence de professionnel référent

4. FAVORISER LA COORDINATION ET LA COLLABORATION DANS LES RÉGIONS ET AU NIVEAU CANTONAL

- ⊙ La CCICp promouvoit la mise en place des plateformes de santé mentale et addiction
- ⊙ Elle favorise une gestion au niveau cantonal des «situations complexes»
- ⊙ Elle formalise des modes de collaboration avec les autres dispositifs d'orientation :
 - BRIOs
 - DCISH - DCISA
 - Mineur-Majeur

5. FOURNIR DES STATISTIQUES SERVANT À LA PLANIFICATION CANTONALE EN MATIÈRE D'OFFRES

- 336 demandes d'orientation
- 205 places annoncées
- Par rapport au total des demandes d'orientation 188 ont abouti à un placement dans un EPSM (55%)
- Délai moyen d'attribution : 25 j



Rapport d'activités juin à décembre 2017

PROCÉDURE BRIO - CCICP

- ◉ Chaque BRIO a nommé une référente pour la CCICp
- ◉ Cette coordinatrice «filtre» les demandes adressées par les IDL avant de contacter la CCICp
- ◉ Une fois les demandes validées par la coordinatrice et la CCICp, la demande est traitée directement entre l'IDL et la CCICp

Procédure pour professionnel d'un BRIO pour une demande en EPSM	DOMAINE	TYPE DE DOCUMENT	VERSION	NO.
	Orientation	Procédure	Version 3 - 09.06.2018	5

Contexte: gestion des demandes d'admission entre les 4 BRIOs et la CCICp. Chaque BRIO dispose d'une coordinatrice référente pour la CCICp.

Objectifs: renforcer la collaboration et améliorer la coordination entre les deux dispositifs

Concerné: les professionnels travaillant pour un BRIO et recherchant une orientation dans le domaine de l'hébergement de psychiatrie adulte

FLUX	EXPLICATIONS	QUI
	Dans certaines situations d'orientation, les besoins de la personne ne sont pas clairement définis quant au projet d'orientation vers un placement en EMS ou en EPSM	Prof
	Si le projet s'oriente plutôt vers un établissement à mission de psychiatrie adulte (EPSM), le professionnel référent prend contact avec la coordinatrice référente de son BRIO	Prof / BRIO
	La coordinatrice référente du BRIO prend contact avec la CCICp. Elle expose brièvement la situation de la personne et les motifs qui justifient une orientation vers un EPSM.	BRIO/CCICp
	La CCICp et la référente se mettent d'accord pour une entrée en matière ou non vers l'un ou l'autre dispositif	CCICp / BRIO
	En cas d'entrée en matière, une demande InterBRIO est adressée à la CCICp avec les documents usuels	CCICp / BRIO
	La CCICp accepte la demande Inter BRIO et complète le dossier dans la Brioche Psy. Si après réflexion, la demande devait quand même être rejetée, le prof. référent est informé des motifs.	CCICp / BRIO
	De manière concertée, la CCICp et le prof. choisissent les EPSM correspondant aux besoins de la personne. La CCICp prend contact avec les directions pour appuyer la demande.	Prof/CCICp/ EPSM
	La CCICp envoie le dossier aux EPSM choisis en indiquant le prof. référent à disposition pour compléter la demande	CCICp / Prof
	Tout au long du processus, le prof. et la CCICp se tiennent au courant de l'évolution de la demande. Le cas échéant la CCICp attribue la place disponible et clôt le dossier	CCICp / Prof BRIO

INTERNET

- Informations à disposition sur les sites **Réseau santé Vaud** et **vd.ch-filière psychiatrique**

SE CONNECTER

Twitter LinkedIn Facebook YouTube

Réseaux Santé Vaud

RECHERCHER

INFORMATION / ORIENTATION NOS OFFRES QUI SOMMES-NOUS? POSTES VACANTS

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL INFORMATION / ORIENTATION CCICP

Centrale Cantonale d'Information et de Coordination psychiatrique (CCICp)

La CCICp est opérationnelle depuis le 1er juin 2017. Sa mission est de faciliter l'orientation dans le réseau d'hébergement de psychiatrie adulte. Dans ce sens, elle est à disposition de toute personne intéressée afin de :

1. Fournir des informations sur le réseau d'hébergement :

- Les différentes missions d'hébergement

CONTACT

CCICp
Valérie Daminaz
Colette Held-Speiser
En Chamard 55A
1442 Montagny-près-Yverdon

Ligne directe (avec répondeur) :
024 420 36 25

Autorités Annuaire Se connecter

Rechercher

Site officiel
ÉTAT DE VAUD

AFFICHER LES THÈMES +

vd.ch > Santé, soins et handicap > Pour les professionnels > Etablissements d'hébergement

Filière d'hébergement de psychiatrie adulte

- [Filière cantonale de psychiatrie](#)
- [Etablissement psycho-social médicalisé](#)
- [Pensions Psychosociales](#)

[Service des assurances sociales et de l'hébergement](#)

Avenue des Casernes 2

- Merci de votre attention